

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 10 mois renouvelable sous conditions, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26K€ et 33K€
<u>Résidence administrative :</u>	Bourg-Argental (42)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} avril 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPFF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.

Description du poste

Au sein de l'équipe Loire et avec l'appui de celle-ci, nous recherchons un technicien forestier H/F qui aime le travail de terrain pour améliorer la gestion durable des forêts privées du Pilat dans le cadre de conventions avec les collectivités locales (Communauté de Communes des Monts du Pilat, Parc Naturel Régional du Pilat, entre autres) et le Conseil Départemental de la Loire. Les missions portent essentiellement sur :



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpff.fr





- **Desserte :**
 - Etat des lieux de la voirie existante ;
 - Consultation des professionnels pour des projets de voirie collective ;
 - Animation de projets de création et de rénovation de desserte.
- **Regroupement de chantiers :**
 - Identification de secteurs potentiels et diagnostic forestier des parcelles ;
 - Animation de regroupement.
- **Autres :**
 - Inventaires forestiers de placettes permanentes ;
 - Conseil technique et vulgarisation ;
 - Développement des documents de gestion durable.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option gestion forestière ou productions forestières ;
- Maîtrise des outils informatiques SIG ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Compétences et qualités requises

- Autonomie et organisation ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Sens de la communication, capacité à vulgariser des connaissances ;
- Bon relationnel et Travail en équipe ;
- Force de proposition et curiosité ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 3 jours par semaine selon le métier exercé au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Marie-Pauline TACHON, Responsable Loire Rhône : 06 71 70 76 99 – marie-pauline.tachon@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **25 février 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Par mail à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :
auvergnerhonealpes@cnpf.fr et marie-pauline.tachon@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **28 février 2023** dans les locaux du CNPF à Bourg Argental. Une partie terrain est à prévoir lors de cet entretien.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

